

## Les déplacements domicile-travail des actifs de l'aire toulonnaise

Les navettes domicile-travail s'intensifient et tissent des liens d'interdépendance de plus en plus marqués entre les différents territoires. Dans ce contexte, l'aire toulonnaise apparaît néanmoins relativement autonome vis-à-vis des territoires voisins. C'est au sein même de Provence Méditerranée que les actifs bougent le plus : 4 résidents sur 10 quittent chaque jour leur commune de résidence pour travailler dans une autre commune de l'aire toulonnaise, tandis que seulement 1 sur 10 travaille à l'extérieur du territoire de SCoT. Qu'il s'agisse de flux internes ou externes, l'intensité et la direction des déplacements domicile-travail varient selon le secteur de résidence, mais aussi selon la catégorie socioprofessionnelle des actifs, les cadres et les professions intermédiaires étant particulièrement mobiles.



# Les échanges entre Provence Méditerranée et les territoires voisins

## L'aire toulonnaise, un territoire peu polarisé par l'extérieur

En 2006, le territoire du SCoT Provence Méditerranée compte 199 000 actifs résidents occupés et 197 000 emplois.

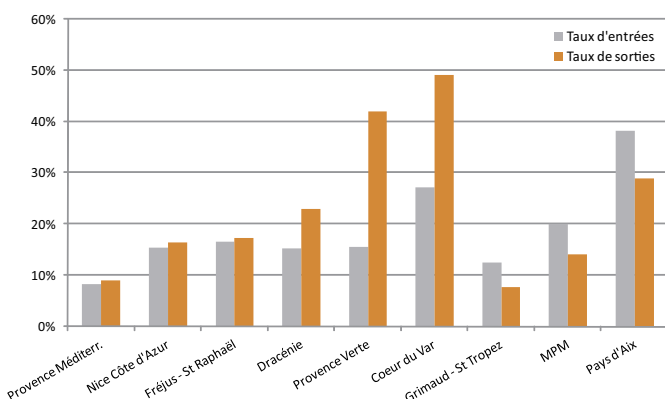
Chaque jour, 18 000 actifs sortent de Provence Méditerranée pour aller travailler tandis que 16 300 font le trajet inverse. Comparé aux autres grands pôles urbains que sont les SCoT autour d'Aix, Marseille et Nice, c'est relativement peu (cf. tab. 1, p. 4).

En effet, Provence Méditerranée est le territoire qui connaît le moins d'échanges domicile-travail avec l'extérieur. Les taux d'entrées et de sorties y sont tous deux inférieurs à 10%. Ces flux réduits, aussi bien pour les entrées que pour les sorties, témoignent d'emblée de la relative autonomie de l'aire toulonnaise vis-à-vis des territoires voisins.

Ailleurs, l'étude des migrations alternantes souligne en effet une interdépendance forte entre la plupart des territoires de SCoT. Les taux d'entrées et de sorties y sont plus élevés et/ou déséquilibrés, laissant apparaître différents profils de territoires parfois très marqués (cf. graphe 1).

Dans certains SCoT, la part d'actifs entrants est plus importante que la part d'actifs sortants. Pour peu que ces territoires disposent d'un fort volume d'emplois, ils constituent alors des pôles d'activité particulièrement attractifs (Pays d'Aix et Marseille-Provence-Métropole).

Graphe 1 : Flux d'actifs selon les territoires de SCoT



Source : Insee, RP 2006 (exploitation complémentaire)

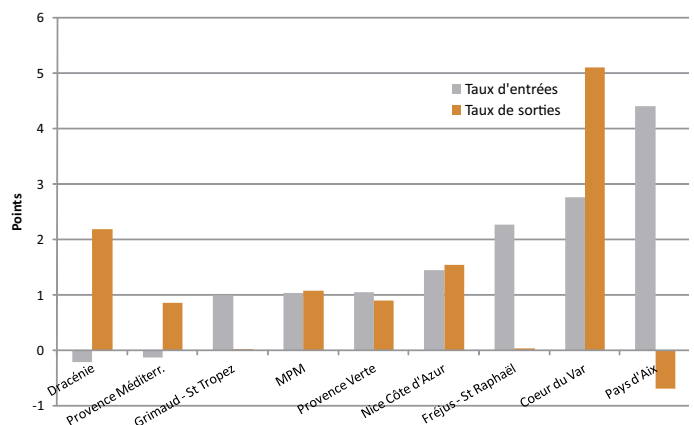
**Note de lecture :** 9% des actifs qui résident dans Provence Méditerranée travaillent en dehors du territoire de SCoT (taux de sorties) et 8% des emplois de Provence Méditerranée sont occupés par des actifs qui viennent de l'extérieur (taux d'entrées).

D'autres territoires ont par contre un profil plus résidentiel, comme Provence Verte et Cœur du Var. La part d'actifs sortants y est particulièrement importante et est nettement supérieure aux entrées. Ces territoires sont très dépendants des emplois situés à l'extérieur.

## A la fois force et faiblesse pour le territoire, « l'autonomie » de l'aire toulonnaise se maintient

Les déplacements domicile-travail entre les territoires de SCoT sont de plus en plus nombreux. Entre 1999 et 2006, tous ont connu une augmentation du nombre de leurs navetteurs, entrants ou sortants, ce qui signifie une multiplication des flux et donc une pression grandissante sur le réseau routier.

Graphe 2 : Evolution 99-2006 des taux d'entrées et de sorties d'actifs selon les territoires de SCoT



Source : Insee, RP 99 et 2006 (exploitation complémentaire)

Rapportée à la population active et aux emplois, cette hausse est toutefois plus ou moins marquée selon les territoires (cf. graphe 2). Dans l'aire toulonnaise, elle est particulièrement modérée et ne concerne que les sorties (+0,9 point). A titre de comparaison, le taux de sorties a progressé de 2,2 points en Dracénié et de 5,1 points dans Cœur du Var ; plus encore, le taux d'entrées augmente de 1 à 4,4 points dans la plupart des autres territoires de SCoT, alors qu'il baisse dans l'aire toulonnaise.

Tandis que les relations d'interdépendance se renforcent entre la plupart des territoires voisins, l'aire toulonnaise se singularise donc par le maintien de son caractère « autonome ». Celui-ci peut-être perçu comme une force pour le territoire puisque la population active résidente sera moins que d'autres impactée par les suppressions d'emplois et les difficultés économiques extérieures.

Mais cette autonomie peut également contribuer à son isolement et donc à sa fragilisation : sans interdépendance, l'aire toulonnaise ne bénéficiera pas d'emblée de la dynamique et de la synergie créées par le développement des territoires voisins, notamment en matière d'emplois.

### Les Bouches-du-Rhône, première destination pour les actifs qui travaillent en dehors de l'aire toulonnaise

Les actifs qui sortent quotidiennement de l'aire toulonnaise se dirigent pour moitié vers les Bouches-du-Rhône (9 300 actifs). Marseille-Provence-Métropole en constitue la destination principale (7 100), suivi du Pays d'Aubagne (1 000) et du Pays d'Aix (900).

Le département du Var capte nettement moins d'actifs issus de Provence Méditerranée (4 900). Provence Verte et Grimaud-St-Tropez sont les territoires les plus attractifs, employant respectivement 800 et 700 actifs de l'aire toulonnaise.

Par ailleurs, 2 800 actifs de l'aire toulonnaise déclarent travailler en dehors de la région PACA, dont la moitié en Ile-de-France. Il s'agit pour une grande part d'hommes de 40 ans ou plus, occupant des emplois de cadres ou de professions intermédiaires. La part de ces navetteurs en direction

d'Ile-de-France a considérablement augmenté entre 99 et 2006 (+55%), impliquant nécessairement une évolution de l'organisation et des pratiques liées au travail.

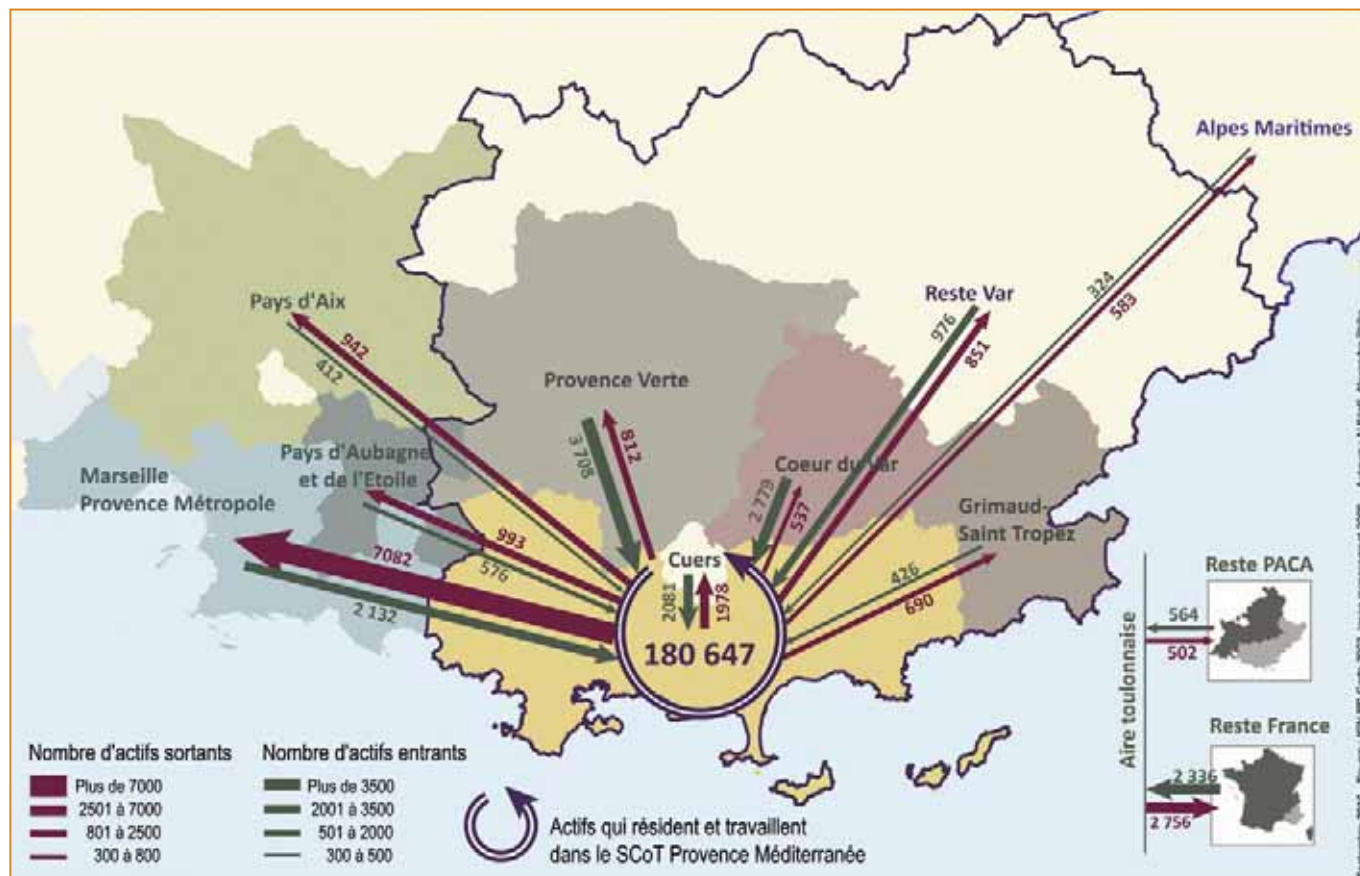
### Une majorité d'actifs entrants viennent du Var, principalement de Provence Verte et de Cœur du Var

Contrairement aux sorties, les entrées d'actifs sont majoritairement en provenance du Var. Chaque jour, 10 000 actifs domiciliés dans le reste du département se rendent dans l'aire toulonnaise pour y travailler.

Provence Verte et Cœur du Var sont plus particulièrement concernés par ces flux puisque, au total, 6 500 de leurs actifs résidents travaillent dans l'aire toulonnaise. La part d'actifs entrants en provenance de l'un ou l'autre de ces deux territoires a fortement augmenté ces dernières années, passant de 32% en 1999 à 40% en 2006.

Les actifs des départements voisins sont, par contre, peu polarisés par l'aire toulonnaise. Seulement 3,5% des actifs entrants habitent dans le Pays d'Aubagne, 2,5% dans le Pays d'Aix et 2% dans les Alpes-Maritimes. Du fait de son poids démographique, seul Marseille-Provence-Métropole se distingue, représentant 13% des actifs entrants dans l'aire toulonnaise.

### Flux domicile-travail entre l'aire toulonnaise et les autres territoires en 2006



## Entre Cuers et l'aire toulonnaise, de nombreux flux domicile-travail

Les échanges domicile-travail entre la commune de Cuers<sup>1</sup> et l'aire toulonnaise sont particulièrement nombreux. Limittrophe de l'aire toulonnaise, Cuers constitue un pôle d'emploi important, notamment avec la présence sur son territoire des Ateliers Industriels de l'Aéronautique. A elle seule, la ville de Cuers accueille ainsi 11% des actifs sortants de l'aire toulonnaise, soit près de 2 000 individus.

Dans le même temps, 2 100 actifs cuersois font le trajet en sens inverse et se rendent chaque jour dans l'aire toulonnaise pour y travailler. Ils y représentent 13% des entrants, soit autant que les actifs en provenance de Marseille-Provence-Métropole.

### Précisions méthodologiques

- Les déplacements domicile-travail (ou migrations alternantes) sont mesurés à partir de la commune de résidence et de la commune de travail de l'ensemble de la population active occupée.

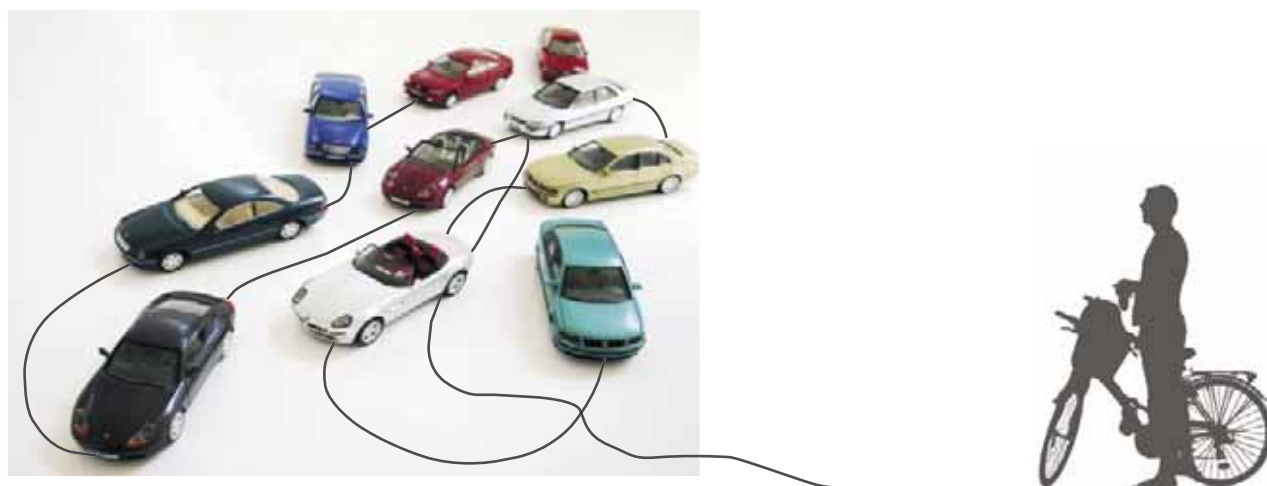
- Pour des facilités d'écriture et de lecture, le terme « actif » est utilisé au sens de « actif ayant un emploi » tout au long du document.

- Les données sont issues de l'exploitation complémentaire des recensements de la population de 1999 et 2006. D'importants changements de concepts entre ces deux millésimes ont une incidence sur certaines données d'évolution considérées localement, notamment en ce qui concerne le dénombrement des emplois et des actifs. Dans l'aire toulonnaise, le changement de rattachement des militaires (commune de domicile familial en 99 / commune de la caserne en 2006) aura également des répercussions sur la localisation des actifs à la commune et, donc, sur le décompte des navettes domicile-travail. Les données d'évolution doivent être regardées en tenant compte de ces limites.

Tableau 1 : Actifs entrants et sortants selon le SCoT de résidence ou d'emploi

2006	Actifs occupés au lieu de résidence	Nombre d'actifs sortants (du SCoT)	Taux de sorties	Emplois	Nombre d'actifs entrants (du SCoT)	Taux d'entrées
Provence Méditerranée	198 679	18 033	9,1%	196 975	16 328	8,3%
Provence Verte	34 404	14 439	42,0%	23 633	3 668	15,5%
Coeur de Var	12 927	6 353	49,1%	9 024	2 450	27,2%
Dracénie	35 117	8 039	22,9%	31 963	4 885	15,3%
Aire de Fréjus - St-Raphael	39 024	6 774	17,4%	38 652	6 402	16,6%
Cantons de Grimaud et de St-Tropez	21 796	1 683	7,7%	22 997	2 884	12,5%
Marseille Provence Métropole	364 459	51 560	14,1%	391 310	78 411	20,0%
Nice Côte d'Azur	209 992	34 346	16,4%	207 788	32 142	15,5%
Pays d'Aix	144 939	41 826	28,9%	163 842	60 729	37,1%

Source : Insee, RP 2006 (exploitation complémentaire)



<sup>1</sup> Au 01/01/2010, Cuers n'est intégré à aucun territoire de SCoT

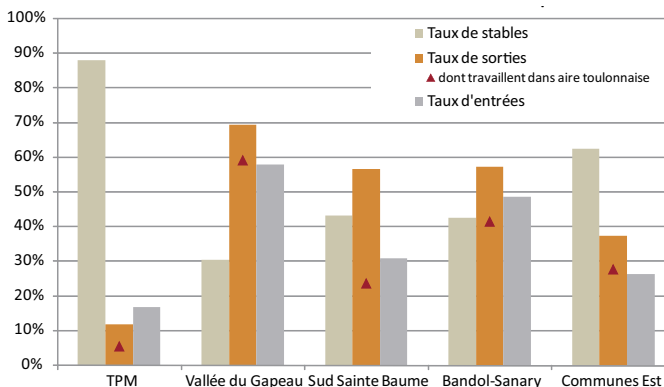
## Les échanges au sein de l'aire toulonnaise

### Des actifs qui se déplacent surtout à l'intérieur de l'aire toulonnaise

Le peu d'échanges domicile-travail avec l'extérieur du territoire de SCoT ne signifie pas pour autant une absence de mobilité des actifs de l'aire toulonnaise. En effet, 4 actifs sur 10 quittent chaque jour leur commune de résidence pour aller travailler dans une autre commune de l'aire toulonnaise.

L'intensité de ces navettes domicile-travail au sein même de Provence Méditerranée varie d'un territoire à l'autre (cf. encadré, p. 6), traduisant une fonctionnalité plus ou moins marquée de chacun d'eux, entre pôle d'emploi et secteur résidentiel (cf. tab. 2 et graphe 3).

Graphe 3 : Taux d'entrées et de sorties d'actifs selon les territoires



Source : Insee, RP 2006 (exploitation complémentaire)

**Taux de stables** : % d'actifs qui résident et travaillent dans le même territoire

**Taux de sorties** : % d'actifs qui travaillent hors de leur territoire de résidence

**Taux d'entrées** : % d'emplois occupés par des actifs qui résident hors du territoire

### Toulon Provence Méditerranée : une majorité d'actifs résidents y travaillent également



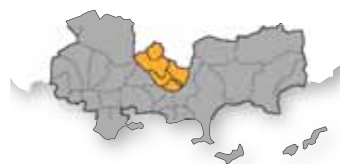
Avec 155 000 actifs résidents et 165 000 emplois, l'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée constitue le pôle urbain et économique majeur de l'aire toulonnaise. De fait,

la majorité (88%) des actifs qui y vivent y travaillent également et les échanges domicile-travail avec les territoires voisins restent limités en proportion.

Toutefois, eu égard à la taille de l'agglomération, ces flux entrants et sortants concernent un nombre relativement élevé d'individus : chaque jour, 18 600 actifs résidents quittent le territoire de TPM, tandis que 28 000 actifs extérieurs viennent y travailler.

Mais c'est au sein même de TPM que les flux restent les plus importants : 55 000 actifs sortent quotidiennement de leur commune de résidence pour travailler dans une autre commune de l'agglomération, ce qui génère un volume important de flux, essentiellement automobiles.

### La Vallée du Gapeau : de nombreuses navettes domicile-travail, tant en entrées qu'en sorties



Située aux portes de l'agglomération toulonnaise, la Vallée du Gapeau est à la fois un secteur résidentiel recherché et un pôle d'emplois attractif, notamment

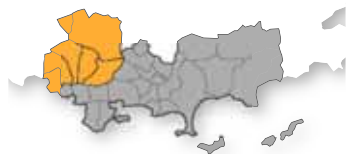
avec la présence sur son territoire d'une partie de la ZI Toulon-Est.

En 2006, la Vallée du Gapeau compte ainsi 11 400 actifs résidents et 8 300 emplois. Cet écart entre le nombre d'actifs et le nombre d'emplois entraîne mécaniquement de nombreux déplacements domicile-travail. Le taux de navetteurs y est particulièrement élevé, non seulement pour les sorties mais aussi pour les entrées. Tandis que 69% des actifs résidents travaillent en dehors de la Vallée du Gapeau, 58% des emplois sont occupés par des actifs extérieurs.

Les échanges avec TPM constituent l'essentiel des flux domicile-travail de la Vallée du Gapeau (82% des sorties et 69% des entrées). Néanmoins, le poids de TPM diminue légèrement ces dernières années, tandis que le lien avec d'autres territoires du centre Var se renforce. Entre 1999 et 2006, la part d'entrants en provenance de Cœur du Var a ainsi augmenté de 3 points, alors qu'elle a baissé d'autant pour les actifs en provenance de TPM.

Cette évolution semble indiquer un glissement des liens d'interdépendance entre les territoires, lié notamment aux contraintes de l'offre de logements et aux parcours résidentiels des actifs.

## Sud-Sainte-Baume : un territoire plutôt dans l'aire d'influence marseillaise



Comme la Vallée du Gapeau, Sud-Sainte-Baume compte plus d'actifs résidents (13 500) que d'emplois (8 500). Toutefois, les flux domicile-travail y sont

nettement moins marqués, surtout en ce qui concerne les entrées.

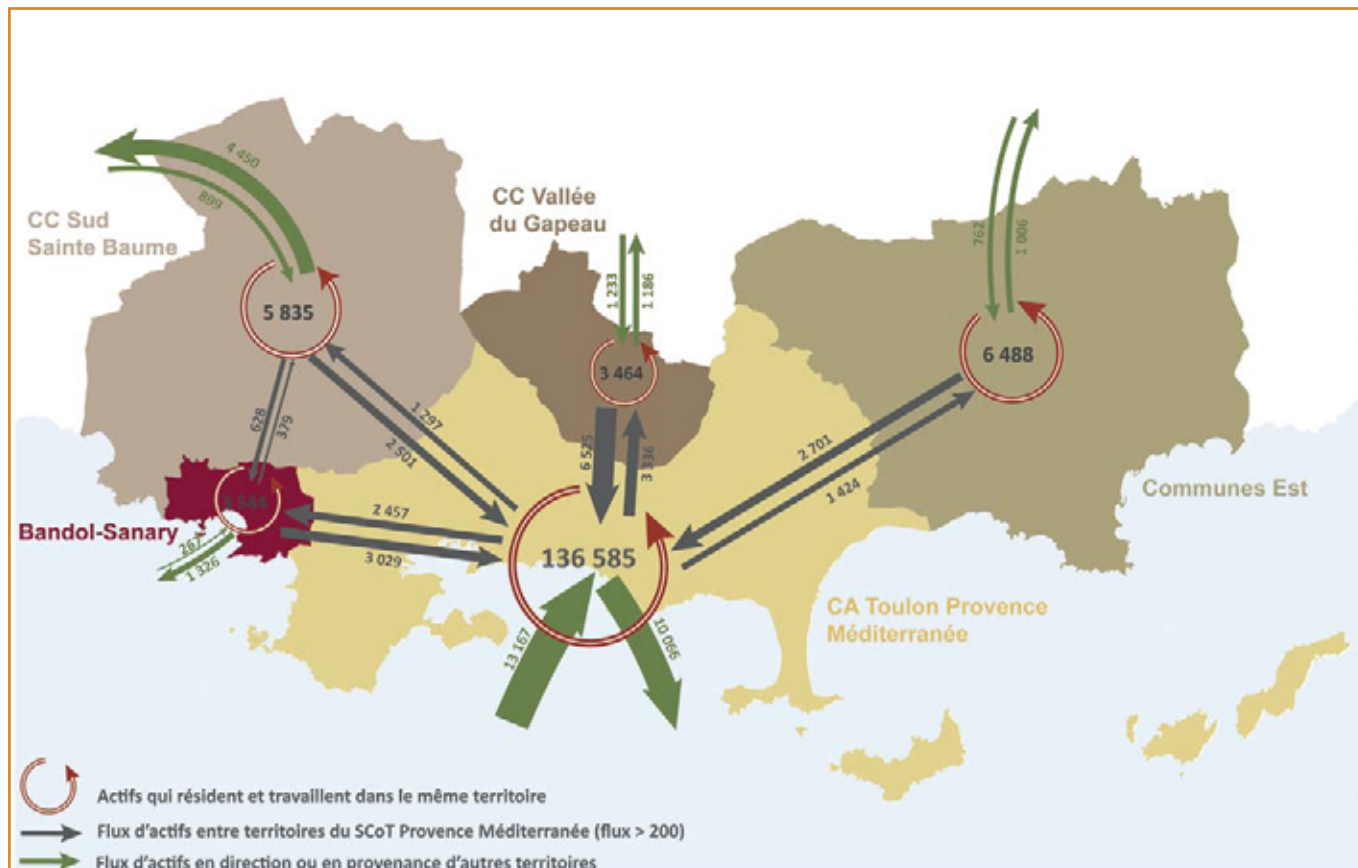
Les emplois locaux sont en effet principalement occupés par des actifs résidents : seulement un tiers d'entre eux, soit 2 600, mobilisent des actifs qui viennent de l'extérieur. A elle seule, la ville de Signes capte 900 de ces actifs entrants. Cette attractivité s'explique par la présence d'un parc d'activité et d'emplois industriels. Ailleurs dans Sud-Sainte-Baume, les emplois sont plutôt résidentiels, touristiques, ou encore agricoles.

Concernant les sorties, 7 600 actifs résidents travaillent à l'extérieur de Sud-Sainte-Baume. Ce territoire se situe nettement, et de plus en plus, dans l'aire d'influence du pôle d'emplois marseillais. En 2006, 41% des actifs sortants travaillent effectivement au sein de Marseille-Provence-Métropole (ils étaient 37% en 99), tandis qu'ils sont « seulement » 33% à se diriger vers TPM (39% en 99).

### Cinq territoires au sein de l'aire toulonnaise

Le SCoT Provence Méditerranée est ici partagé en cinq entités territoriales. Trois d'entre elles correspondent aux périmètres des EPC tels qu'ils ont été définis au 01/01/10 : la communauté d'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée, la communauté de communes Vallée du Gapeau et la communauté de communes Sud Sainte Baume. Les deux autres entités sont constituées de communes isolées, à savoir Bormes-les-Mimosas, Collobrières, le Lavandou, La Londe-les-Maures et Pierrefeu-du-Var à l'est (« Communes Est ») et Bandol-Sanary à l'ouest.

## Flux domicile-travail dans l'aire du SCoT Provence Méditerranée en 2006



## Bandol-Sanary : des échanges principalement avec TPM



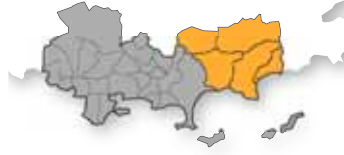
Constitué de deux communes littorales et touristiques, le territoire Bandol-Sanary compte 8 300 actifs résidents et 6 900 emplois.

Comme pour Sud-Sainte-Baume, plus de la moitié des actifs résidents (57%) travaillent en dehors du secteur. Par contre, l'influence marseillaise y est nettement moins marquée, TPM étant au contraire la destination privilégiée d'une grande majorité d'actifs sortants (63% des sorties, soit 3 000 actifs).

Bandol-Sanary se caractérise également par une part importante d'actifs entrants : la moitié des emplois sont occupés par des actifs qui ne résident pas dans l'une ou l'autre des deux communes. Comme pour les sorties, les entrées se font essentiellement en provenance de TPM (73% des entrées, soit 2 500 actifs).

La taille réduite du territoire, constitué de deux communes, explique mécaniquement l'importance de ces flux entrants et sortants. Néanmoins, la structure du parc de logements et le coût élevé de l'immobilier y contribuent également, puisque peu favorables à l'installation résidentielle de certaines catégories d'actifs.

## Communes Est : un territoire plus « autonome »



Les cinq communes situées à l'est de Provence Méditerranée comptent 10 400 actifs résidents et 8 800 emplois. Ce territoire, dominé par les espaces naturels et doté d'un linéaire

côtier important, est à forte vocation touristique. Liés aux activités de service et de commerce de proximité, les emplois y sont surtout occupés par des actifs résidents.

Cette structure de l'emploi, cumulée à l'absence d'une accessibilité routière rapide, contribue au relatif « isolement » de ce territoire. De fait, le secteur Est est celui qui, après TPM, connaît le moins d'échanges domicile-travail avec l'extérieur : 63% des actifs qui y résident y travaillent également.

Concernant les flux, 2 300 actifs entrent néanmoins chaque jour dans ce territoire pour y travailler, tandis que 3 900 actifs en sortent. Ces échanges se font principalement avec TPM (70% des sorties et 61% des entrées), dont plus de la moitié avec la seule ville de Hyères, premier grand pôle d'emplois à proximité.

Tableau 2 : Actifs entrants selon le territoire de résidence ou d'emploi

2006	Actifs occupés au lieu de résidence	Nombre d'actifs sortants (du territoire)	Taux de sorties	Emplois	Nombre d'actifs entrants (dans le territoire)	Taux d'entrées
CA TPM	155 166	18 581	12,0%	164 509	27 923	17,0%
CC Vallée du Gapeau	11 369	7 905	69,5%	8 262	4 799	58,1%
CC Sud Sainte-Baume	13 466	7 631	56,7%	8 458	2 623	31,0%
Bandol-Sanary	8 316	4 773	57,4%	6 918	3 374	48,8%
Communes Est	10 362	3 874	37,4%	8 827	2 340	26,5%

Source : Insee, RP 2006 (exploitation complémentaire)



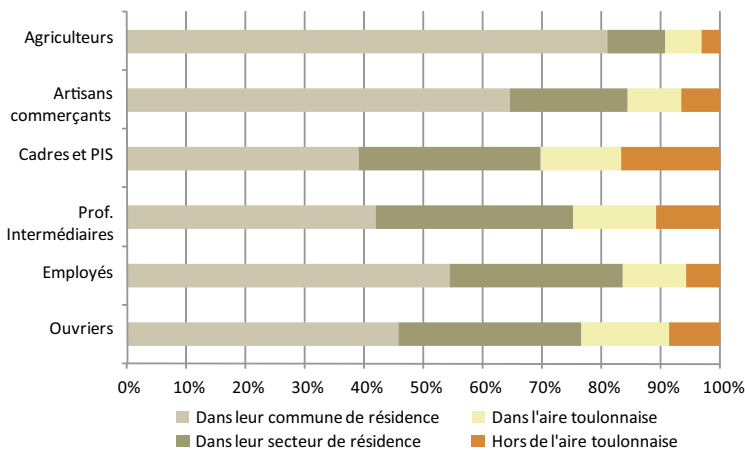
## Le profil des navetteurs

### Les cadres et les professions intermédiaires travaillent plus souvent que les autres hors de l'aire toulonnaise

Même si les femmes et les jeunes sont proportionnellement moins nombreux à travailler à l'extérieur de l'aire toulonnaise, le sexe et l'âge ont peu d'incidence sur l'intensité des déplacements domicile-travail. La catégorie socioprofessionnelle en constitue, par contre, un facteur déterminant (cf. graphique 4).

Ainsi, les actifs qui relèvent des professions intermédiaires (enseignement, santé, secteur social...) sont particulièrement nombreux à travailler à l'extérieur. Chaque jour, 5 600 d'entre eux quittent l'aire toulonnaise, ce qui représente un tiers du total des actifs sortants.

Graphique 4 : Où travaillent les actifs qui résident dans l'aire toulonnaise ?



Source : Insee, RP 2006 (exploitation complémentaire)

**Note de lecture :** 81% des agriculteurs qui habitent dans l'aire toulonnaise travaillent dans leur commune de résidence, 10% travaillent dans leur secteur de résidence (hors commune), 6% travaillent dans l'aire toulonnaise (hors secteur) et 3% travaillent hors de l'aire toulonnaise.

Moins présents parmi les actifs résidents, les cadres sont aussi moins nombreux que les professions intermédiaires à travailler hors de Provence Méditerranée (4 400). Par contre, ils constituent la catégorie la plus mobile en proportion. 17% des cadres qui résident dans l'aire toulonnaise travaillent à l'extérieur, contre 11% pour les professions intermédiaires et 9% pour l'ensemble des actifs résidents.

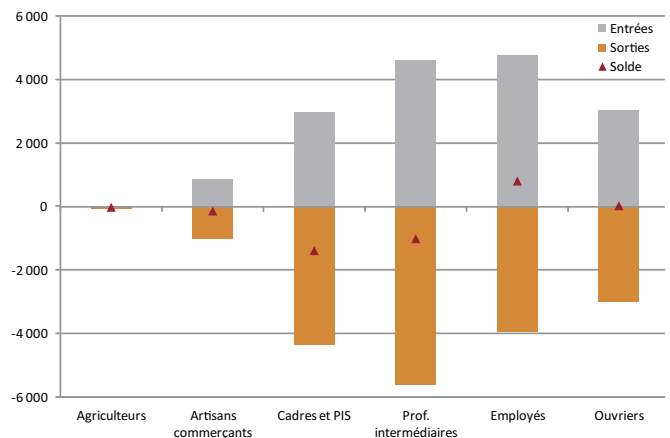
Comme un grand nombre de navetteurs sortants, les cadres et les professions intermédiaires se dirigent principalement vers Marseille Provence Métropole, mais pas uniquement. Au moins 60% des actifs toulonnais qui travaillent dans le Pays d'Aix, dans les Alpes-Maritimes ou encore dans une autre région de France, sont effectivement des cadres ou des professions intermédiaires.

### Les employés : plus d'entrées que de sorties

Si les employés représentent un volume relativement important de navetteurs sortants (4 000), c'est essentiellement lié au poids de cette catégorie socioprofessionnelle parmi les résidents. Leur taux de sortie est, en fait, relativement réduit (6%). Par contre, les employés se distinguent véritablement par leurs entrées : 4 800 travaillent dans l'aire toulonnaise sans y résider. Les employés constituent ainsi la seule catégorie d'actifs qui compte plus d'entrants que de sortants (cf. graphique 5).

Les autres actifs entrants sont avant tout des professions intermédiaires (4 600), suivis des ouvriers (3 000) et des cadres (3 000). Illustrant différentes logiques résidentielles, le profil des navetteurs varie clairement selon le territoire de provenance. Ceux qui viennent du Pays d'Aix ou de Marseille-Provence-Métropole sont en premier lieu des cadres et professions intellectuelles supérieures, tandis que les actifs en provenance de Cœur du Var et de Provence Verte sont plus souvent des professions intermédiaires, des employés ou des ouvriers.

Graphique 5 : Entrées et sorties d'actifs entre l'aire toulonnaise et les autres territoires, selon la PCS.



Source : Insee, RP 2006 (exploitation complémentaire)

### Dans l'aire toulonnaise, la mobilité varie aussi selon le territoire de résidence

Au sein même de l'aire toulonnaise, les cadres et les professions intermédiaires sont toujours particulièrement mobiles ; 14% d'entre eux changent de secteur pour aller travailler, contre 12% en moyenne pour l'ensemble des actifs.

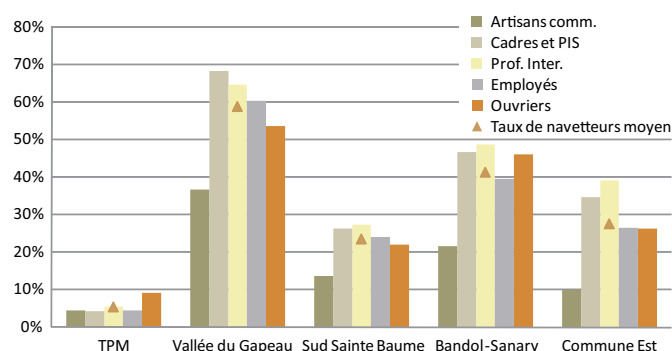
Mais, ici, ce sont les ouvriers qui se distinguent plus encore par leur mobilité. 15% d'entre eux travaillent dans un secteur où ils n'habitent pas. Le taux de navetteurs inter-secteurs est de 11% pour les employés, 9% pour les artisans-commerçants et 3% pour les agriculteurs.

Observée plus localement, la mobilité des différentes catégories socioprofessionnelles varie en fait sensiblement selon le territoire de résidence (cf. graphe 6).

Dans Sud-Sainte-Baume, dans Bandol-Sanary et dans le secteur Est, ce sont les professions intermédiaires qui présentent le taux de navetteurs inter-secteurs le plus élevé, suivies de près par les cadres et professions intellectuelles supérieures.

Dans la Vallée du Gapeau, les flux domicile-travail sont très élevés quelle que soit la catégorie d'actifs. Mais les cadres résidents y sont, en proportion, encore plus mobiles que les autres.

Graphe 6 : Taux de navetteurs inter-secteurs selon la PCS et le territoire de résidence



Source : Insee, RP 2006 (exploitation complémentaire)

*Note de lecture* : 68% des cadres qui résident dans la Vallée du Gapeau travaillent dans un autre secteur de l'aire toulonnaise.

Dans l'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée, les navettes en direction des secteurs voisins sont globalement très réduites. Seuls les ouvriers s'y distinguent par un taux de navetteurs plus élevé que pour la moyenne des actifs résidents (respectivement 9% et 5%). Si ce taux reste modéré au regard de certains flux observés sur d'autres secteurs, il concerne néanmoins 2 500 individus, et explique pour une grande part l'importante mobilité des ouvriers constatée sur l'ensemble de l'aire toulonnaise.

#### Les catégories socioprofessionnelles - Définition

La nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) comporte 6 postes à son niveau le plus agrégé :

- Les agriculteurs exploitants,
- Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises,
- Les cadres et professions intellectuelles supérieures (professions libérales, cadres du privé et du public, officiers, chercheurs, artistes...),
- Les professions intermédiaires (institutrices, infirmières, secrétaires de direction, sous-officiers, contremaîtres, agents de maîtrise...),
- Les employés,
- Les ouvriers.

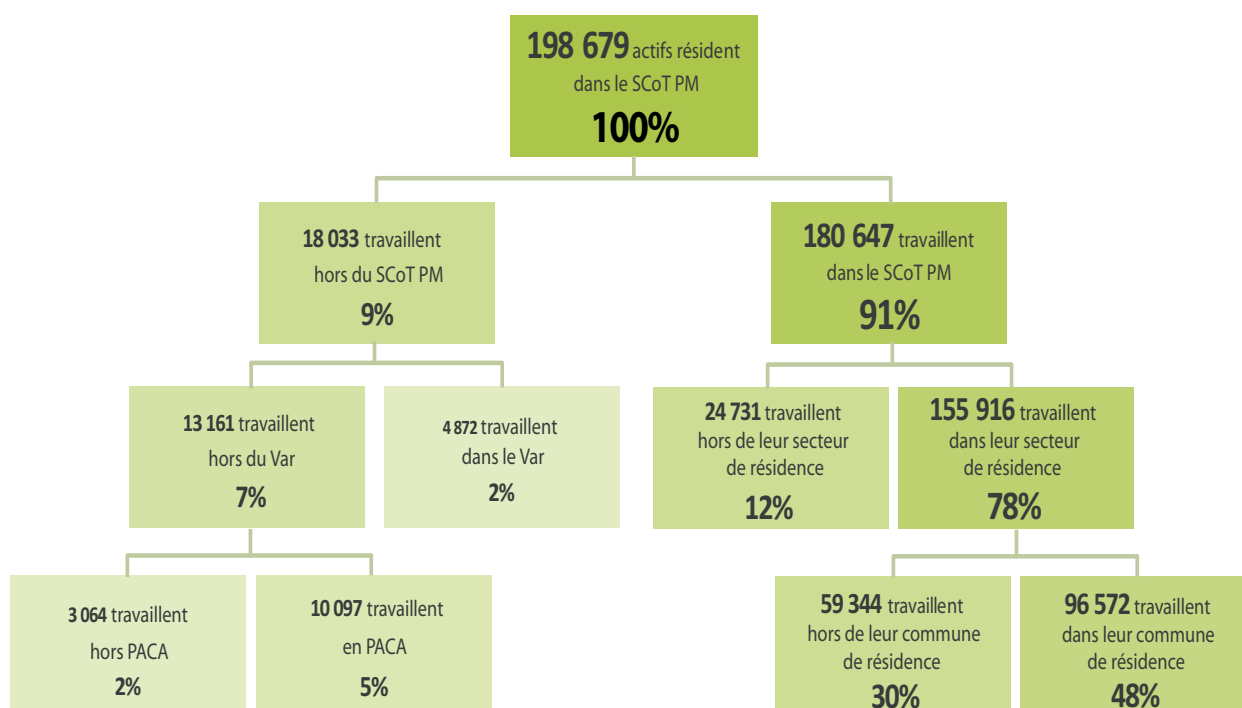
Tableau 3 : Actifs entrants et sortants du SCoT PM selon la catégorie socioprofessionnelle

2006	Actifs occupés au lieu de résidence	Nombre d'actifs sortants (du SCoT)	Taux de sorties	Emplois	Nombre d'actifs entrants (dans le SCoT)	Taux d'entrées
Agriculteurs	1 701	55	3,2%	1 682	35	2,1%
Artisans commerçants	15 450	1 013	6,6%	15 323	885	5,8%
Cadres et PIS	26 113	4 364	16,7%	24 722	2 973	12,0%
Professions inter.	51 993	5 623	10,8%	50 991	4 621	9,1%
Employés	68 631	3 961	5,8%	69 441	4 771	6,9%
Ouvriers	34 791	3 017	8,7%	34 815	3 041	8,7%
Ensemble	198 679	18 033	9,1%	196 975	16 328	8,3%

Source : Insee, RP 2006 (exploitation complémentaire)

## En résumé...

### Où travaillent les actifs qui résident dans l'aire toulonnaise?



## Où résident les actifs qui travaillent dans l'aire toulonnaise?

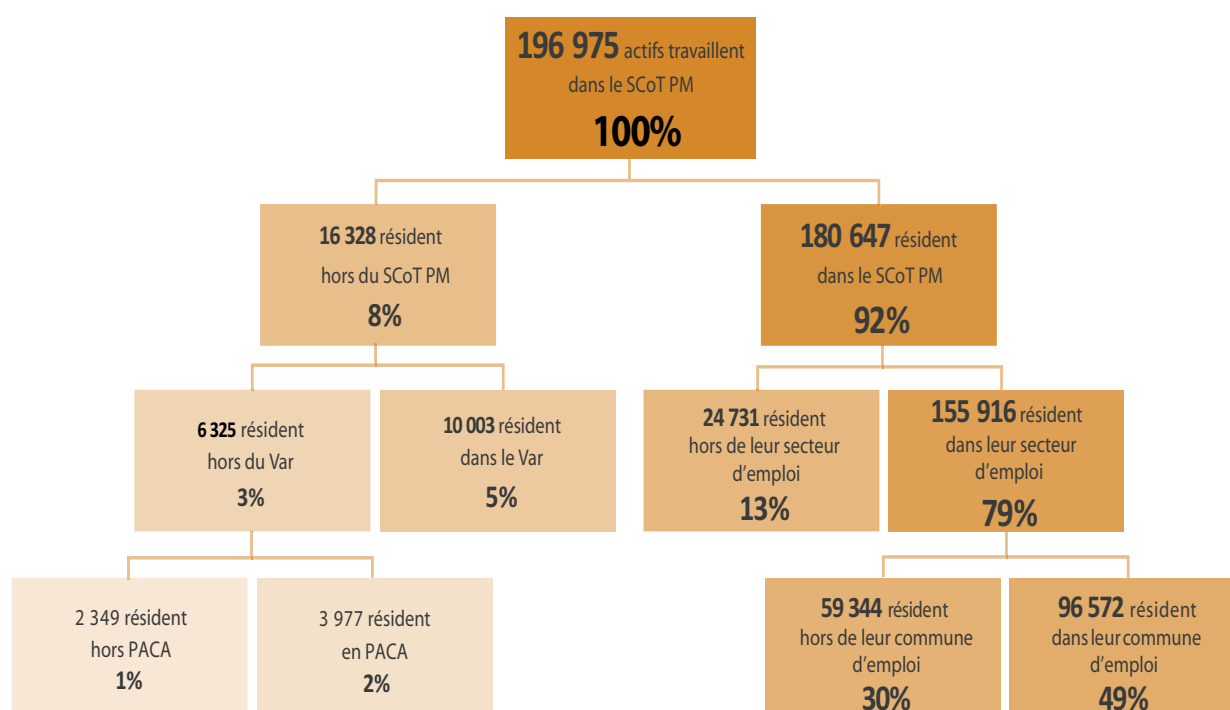


Tableau 4 : **Actifs entrants et sortants selon la commune de résidence ou d'emploi**

2006	Actifs au lieu de résidence	Nombre d'actifs sortants (de la commune)	Taux de sorties	Emplois	Nombre d'actifs entrants (dans la commune)	Taux d'entrées
Bandol	2 756	1 580	57,3%	2 802	1 626	58,0%
Belgentier	1 000	828	82,8%	257	85	33,0%
Bormes-les-Mimosas	2 475	1 150	46,4%	1 967	642	32,6%
Carqueiranne	3 590	2 390	66,6%	2 212	1 011	45,7%
Collobrières	637	286	44,8%	514	162	31,6%
Évenos	923	714	77,4%	294	85	28,8%
Hyères	21 686	7 094	32,7%	24 650	10 057	40,8%
La Cadière-d'Azur	2 058	1 495	72,6%	867	304	35,1%
La Crau	6 538	5 021	76,8%	3 148	1 631	51,8%
La Farlède	2 844	2 178	76,6%	3 991	3 324	83,3%
La Garde	9 658	6 590	68,2%	11 369	8 302	73,0%
La Londe-les-Maures	3 400	1 840	54,1%	2 353	793	33,7%
La Seyne-sur-Mer	19 324	10 583	54,8%	17 836	9 095	51,0%
La Valette-du-Var	8 994	6 108	67,9%	10 103	7 217	71,4%
Le Beausset	3 403	2 171	63,8%	2 116	884	41,8%
Le Castellet	1 554	1 165	75,0%	789	400	50,7%
Le Lavandou	1 776	568	32,0%	2 501	1 292	51,7%
Le Pradet	3 992	3 065	76,8%	2 067	1 139	55,1%
Le Revest-les-Eaux	1 502	1 189	79,1%	491	177	36,1%
Ollioules	5 235	3 567	68,1%	5 576	3 908	70,1%
Pierrefeu-du-Var	2 073	1 414	68,2%	1 492	833	55,8%
Riboux	20	16	-	-	-	-
Saint-Cyr-sur-Mer	4 404	2 836	64,4%	2 789	1 221	43,8%
Saint-Mandrier-sur-Mer	3 071	1 469	47,8%	3 199	1 597	49,9%
Sanary-sur-Mer	5 560	3 521	63,3%	4 116	2 077	50,5%
Signes	1 104	648	58,7%	1 600	1 144	71,5%
Six-Fours-les-Plages	11 616	7 635	65,7%	7 954	3 973	49,9%
Solliès-Pont	4 435	3 336	75,2%	2 922	1 822	62,4%
Solliès-Toucas	2 075	1 671	80,5%	766	362	47,3%
Solliès-Ville	1 014	886	87,3%	327	199	60,7%
Toulon	59 961	19 096	31,8%	75 905	35 040	46,2%

Source : Insee, RP 2006 (exploitation complémentaire)

**AU[dat]**

Parc Technopôle Var Matin  
293 Route de la Seyne-sur-Mer 83190 OLLIOULES  
Tel. 04 94 62 20 71 - Fax 04 94 62 11 57  
audat@wanadoo.fr

Les publications de l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise  
Président AU[dat] : Robert BENEVENTI  
Directeur de la publication : Daniel DROZ-VINCENT  
Rédaction : Valérie FAYOLLE  
Cartographie : Alexandra PHILIP  
Mise en page : Cora LONGO  
Impression : Hémisud

Ce document est disponible  
en téléchargement sur le site  
de l'AU[dat]:  
[www.audat.org](http://www.audat.org)

